



CEYSSAC

Bulletin municipal

NUMÉRO 4
JANVIER 2024

*« Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir.
Et l'envie furieuse d'en réaliser quelques-uns. »*

JACQUES BREL



Sommaire



4 VIE MUNICIPALE

Les délibérations du conseil municipal
Le budget 2023
Portraits
La reprise des concessions funéraires abandonnées ou non renouvelées

7 ETAT CIVIL

7 TRAVAUX

Les travaux de tranchée et d'enfouissement des réseaux : Épisode 4
Les travaux de la fibre
Les travaux de restauration dans les logements
La « Maison Bertrand » et la salle des fêtes
Le Plan de Prévention du Risque
Mouvement de Terrain
La dématérialisation des demandes d'urbanisme

12 PATRIMOINE

L'idée Rando : entre Ceysnac et Sanssac l'Eglise
Le Christ de Chadenac
La journée débroussaillage des chemins
Un prodigieux savoir-faire

16 VIVRE DANS LA COMMUNE

11 Novembre et repas des aînés de la commune
Le colis des aînés
Le vaste appétit
Le club des aînés
Comptons nos points
Les cours de yoga
La bibliothèque
Le comité des fêtes
L'Association Communale de Chasse Agrée (ACCA)

21 VIVRE EN COMMUNAUTÉ

Les ateliers numériques
Les ateliers seniors avec Espaly
Le Transport à la demande (TAD) et covoiturage, autre tentative avortée
Les commandes groupées de fioul domestique
Le transport scolaire
Les déchets verts et alimentaires : prêts à faire le grand seau !
Bien vivre ensemble

28 INFOS PRATIQUES

Chères Ceysacoises,
chers Ceysacois,

Si le contexte général n'est guère plus glorieux que les années précédentes, notre commune résiste ! Je ressens que Ceysnac s'ouvre, revit et s'épanouit.

Le nombre d'adhérents au club des aînés augmente, nous avons accueilli une nouvelle association au sein de la commune et l'ensemble des manifestations, qu'elles aient été organisées par la municipalité ou par le Comité des fêtes, ont remporté un vif succès ! L'animation de la Commune grandit et la multiplication des moments de partage, d'échange et de rencontre aussi : plus de 70 habitants au repas de aînés et plus de 100 personnes au spectacle de Noël ! A ce propos, je souhaite remercier Emmanuel d'Azemar et sa compagnie pour le chaleureux moment qu'ils nous ont partagé. Notez qu'ils réaliseront une seconde performance en mars 2024 à la bibliothèque dans un spectacle à destination du jeune public. Je souhaite également adresser mes remerciements à Christiane Mosnier, notre Conseillère départementale et Maire d'Espaly-Saint-Marcel, pour son intervention pour le financement du spectacle de Noël et pour la solidarité territoriale qu'entretiennent nos deux communes. Cette année, certains pourront bénéficier d'ateliers mis en place avec le partenariat de la mairie espavioise. Chez nous, le « faire ensemble » prend décidément tout son sens !

2024 pourrait bien être l'année de l'éclosion du plus gros projet de ce mandat : les travaux de réhabilitation de la maison Bertrand et de la salle des fêtes. La réflexion devrait désormais laisser place à l'action ! Nos partenariats, les liens tissés avec les différentes institutions commencent également à porter leur fruit : rêvé par certains, tant espéré sans trop y croire par d'autres, la réalisation du chemin qui longera le Ceysnac depuis le pont du bas des Vigneaux, sera porté par la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay.

Le « bien vivre ensemble » repose sur chacun de vous, vous tous avec qui je partage la passion d'insuffler un dynamisme positif sur ce territoire qui nous est si cher. C'est pourquoi il me tient à cœur, d'une part, de mettre en lumière dans ce bulletin quelques pépites bien de chez nous et, d'autre part, de remercier encore, et encore, toutes les forces vives de notre commune que sont les membres des associations et tous les autres acteurs, parfois anonymes, de ce « bien vivre ensemble ». Je pense notamment à ce donateur généreux d'oignons sur la place de la fontaine, mais également à toutes celles et ceux qui, bien que sur des lieux publics, débroussaillent et embellissent leur quartier, leur village, leur environnement. Votre action compte tellement !

Enfin je souhaiterais remercier toutes les entreprises présentes par leurs encarts dans ce bulletin. Consciente qu'à Ceysnac, il s'agit plus de mécénat que de réelle publicité, c'est grâce à elles que la forme de ce bulletin peut être de cette qualité, alors merci !

**Je vous souhaite à tous
une très belle année 2024 !
2024, halte aux discours, et même si
réflexion nous devons toujours garder,
place à l'action !**

Les délibérations du Conseil municipal

SÉANCE DU 30 JANVIER 2023

- 01-2023** Approbation du procès-verbal de séance du 7 décembre 2022
- 02-2023** Projet de charte de gouvernance de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay
- 03-2023** Rapport d'observation des comptes et de la gestion de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay

SÉANCE DU 5 AVRIL 2023

- 04-2023** Approbation du procès-verbal de séance du 30 janvier 2023
- 05-2023** Approbation du compte de gestion principal 2022
- 06-2023** Approbation du compte de gestion lotissement les Oulagniers 2022
- 07-2023** Approbation du compte administratif principal 2022
- 08-2023** Approbation du compte administratif lotissement les Oulagniers 2022
- 09-2023** Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022 du budget principal et du budget lotissement les Oulagniers
- 10-2023** Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2023
- 11-2023** Fongibilité des crédits en M57
- 12-2023** Budget principal 2023
- 13-2023** Modification du temps de travail du poste d'adjoint administratif principal de première classe

SÉANCE DU 9 JUIN 2023

- 14-2023** Désignation des délégués et suppléants pour l'élection sénatoriale
- 15-2023** Approbation du Procès-verbal de séance du 5 avril 2023
- 16-2023** Indemnité des élus
- 17-2023** Demandes de subventions pour les travaux de réhabilitation d'une vieille bâtisse en logements communaux
- 18-2023** Demandes de subvention pour les travaux de rénovation de la salle communale
- 19-2023** Déclassement et cession d'une partie du domaine public aux abords des parcelles AA 27, 28 et 29

SÉANCE DU 11 OCTOBRE 2023

- 20-2023** Approbation du procès-verbal de séance du 09 juin 2023
- 21-2023** Déclassement et cession d'une partie du domaine public aux abords des parcelles AA 27, 28 et 29
- 22-2023** Révision des loyers des appartements communaux
- 23-2023** Demandes de subventions pour les travaux de rénovation de la salle polyvalente
- 24-2023** Mise à jour du tableau de classement des voiries communales
- 25-2023** Désignation d'un référent déontologue
- 26-2023** Cession d'une parcelle au Département de la Haute-Loire

SÉANCE DU 8 NOVEMBRE 2023

- 27-2023** Approbation du procès-verbal de séance du 11 octobre 2023
- 28-2023** Rénovation de la salle polyvalente et réhabilitation d'une vieille bâtisse en logements : demandes de subvention au titre de la DETR 2024
- 29-2023** Salle communale : demande de subvention à la Région : actualisation du plan de financement
- 30-2023** Réhabilitation d'une vieille bâtisse en logements : demande de subvention au titre du FEDER
- 31-2023** Indemnité des élus
- 32-2023** Approbation du PV de mise à disposition des biens dans le cadre du transfert « gestion des eaux pluviales urbaines » à la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay
- 33-2023** Demande de délégation de compétence et approbation de la convention de délégation d'exploitation de la compétence gestion des eaux pluviales urbaines avec la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay
- 34-2023** Approbation des nouveaux statuts de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay
- 35-2023** Paiement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2024
- 36-2023** Paiement et remboursement de frais

Qu'est-ce qu'un budget local ?

Un budget est un acte juridique qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses. Au sens strict, il n'existe qu'un seul budget, mais il peut subir des modifications. En effet, le budget primitif calé sur l'année civile est tout d'abord voté généralement entre le mois de décembre (de l'année précédente) et le mois d'avril (de l'année d'exécution du budget). **Il s'agit d'un document prévisionnel qui retrace aussi précisément que possible l'ensemble des recettes et des dépenses pour l'année à venir.** Mais en cours d'année, des modifications peuvent être apportées en votant des « décisions modificatives ». **Le budget doit obéir à la règle d'équilibre du budget, spécificité du secteur public local.** Cet équilibre impose que les dépenses soient entièrement couvertes par les recettes. Le budget comporte deux parties distinctes :

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Elle regroupe toutes les opérations qui concernent l'exploitation et la gestion courante des services :

- Les dépenses de fonctionnement sont les dépenses de personnel, les achats de fournitures et de services, les subventions versées aux associations et autres organismes.
- Les recettes de fonctionnement sont entre autres les recettes fiscales et les dotations versées par l'État.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Elle regroupe toutes les actions qui accroissent ou diminuent la consistance et la valeur du patrimoine :

- Les dépenses d'investissement sont les dépenses directes d'investissement comme les acquisitions mobilières et immobilières, les travaux, le remboursement en capital de la dette.
- Les recettes d'investissement viennent des subventions reçues, de la dotation d'équipements des territoires ruraux (DETR), du fonds de compensation de la TVA, des taxes d'urbanisme...

Fixation des taux des taxes locales directes :

Le conseil municipal a décidé de maintenir les taxes communales à leur niveau pour 2023. Les taux d'imposition ont donc été fixés :

- Taxe Foncière Bâti : 30,73 %
- Taxe Foncière non bâti : 50,21%

Analyse 2022 :

LA CAF (capacité d'auto-financement de la commune) net s'élevait au 31/12/2022 à 90 024 € soit une moyenne de 205 € par habitant. Au 31/12/2022 le fonds de roulement net global est de 304 129 € et la Trésorerie de 368 839 €.

Le budget 2023

- Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent pour 472 427,01 €
- Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent pour 687 451,14 €
- Le budget global de la commune est donc de 1 159 878,10 €

Le fonctionnement en quelques chiffres :

Dépenses :	
82 000 €	de charges à caractère général (électricité, carburant, fournitures, entretien, maintenance, assurances, cérémonies...)
65 950 €	de charges de personnel
59 500 €	d'autres charges de gestion courante (indemnités des élus, subventions aux associations, participation communale cantine...)
257 850,01 €	d'excédent basculé sur la section d'investissement.
Recettes :	
162 342 €	d'impôts et taxes
42 100 €	de dotations, de compensations
9 400 €	de produits des services et ventes (concession cimetièrre, portage repas...)
20 500 €	d'autres charges de gestion courante (loyers appartements, salle communale...)

L'investissement en quelques chiffres :

Dépenses :	
108 103,73 €	de participation communale pour des travaux d'éclairage public et de télécom au Syndicat Départemental d'Energies 43
277 000 €	pour la réhabilitation de la maison Bertrand en deux logements communaux
150 000 €	pour la rénovation de la salle des fêtes
45 071,40 €	pour la voirie (Impasse des Tilleuls, Rue de Coste Rouge et Rue de la Passerelle)
Recettes :	
257 850,01 €	basculés de la section de fonctionnement
70 770,73 €	de subventions d'investissement (DETR, Région, Département) pour l'aménagement du bourg phase 2, pour la réhabilitation de la maison Bertrand en deux logements communaux et pour la réfection de la voirie de FCTVA
55 800 €	d'excédents de fonctionnement capitalisés
117 577,65 €	

À noter, à ce jour, la commune n'a plus de dettes.



Dans ma commune, il y a Gaëlle.

Et dans la tête de Gaëlle, il y a les autres. Des plus jeunes aux plus âgés, des mieux portants aux plus dépendants, des cols bleus aux cols blancs, chaque âme lui propose des défis qu'elle arrose de son engagement. Gaëlle s'investit pour autrui sans compter : au Conseil municipal, au Département, à l'école où elle était Présidente de l'APE puis au collège de ses enfants... Le super «S» de social lui colle à la peau. Rajoutez-en un et vous obtenez également la reine de la liesse ! Gaëlle, c'est la carte événementielle de la commune : des inaugurations, en passant par le repas et le colis des aînés aux rassemblements pour le TAD et les commandes de fioul, chacune de ces manifestations est une invitation à la fédération et à la connexion. Laissez-vous aller, laissez-vous, laissez Gaëlle vous entraîner, chanter, danser en liberté, toute l'année !



Dans ma commune, il y a Jean-Claude.

Jean-Claude est branché BTP. Autrefois à la tête d'un bureau d'études technique, il gère désormais les réseaux d'électricité de la cité. Si ce n'est pas la seconde tranche des travaux de la voirie, c'est la réhabilitation de la maison Bertrand et de la salle des fêtes qui captent son attention. « Je soulève souvent des problèmes » confesse-t-il. Sur les chantiers, c'est courant, mais on trouve toujours des solutions : il suffit de faire autrement ! Mais ! Do ré mi fa sol si la si do de la musique, du sport et du bricolage aussi il suit le tempo. Alors, même s'il s'illustre dans des missions très terre à terre, Jean-Claude aime prendre de la hauteur, quitte à visiter les sphères où seuls les rebelles et les rêveurs trouvent repères. Jean-Claude, c'est la pincée de sel, la pensée divergente, celle qui, au contraire de nous perdre, éclaire et ravive nos choix de pleine conscience.

La reprise des concessions funéraires abandonnées ou non renouvelées



L'entretien des cimetières relève de la compétence des communes. A cet effet la commune de Ceyszac a entamé, à l'automne dernier, une procédure de reprise des concessions funéraires en état d'abandon. Celle-ci dure un an et concerne en l'occurrence 4 concessions qui avaient été accordées à titre perpétuel dans l'ancien cimetière.

Ces concessions dont la description est reprise dans le tableau ci-dessous, ont fait l'objet d'un affichage triple : devant chacune d'elle, à l'entrée du cimetière et en mairie. **Les descendants éventuels ont un an à compter du mois d'octobre 2023 pour se manifester et contacter la mairie.**

- N° de concession 6 — RIOU Joseph
Date de délivrance de la concession : 23/07/1921
- N° de concession 17 — LIRET Marie Eugénie (née STACKLER)
Date de délivrance de la concession : 22/05/1900
- N° de concession 26 — ANZALRIC Anne-Marie (née BONHOMME)
Date de délivrance de la concession : 23/09/1907
- N° de concession 29 — Mme DE BECOURT (née DE LA BATIE)
Date de délivrance de la concession : 26/05/1895

Par ailleurs, 3 concessions trentenaires se trouvant dans l'ancien cimetière n'ont pas été renouvelées. Bien que faisant l'objet d'une procédure de reprise distincte de celle des concessions perpétuelles, il a été décidé de procéder également à un affichage devant chacune d'elles ainsi qu'à l'entrée du cimetière afin que les ayants droits puissent procéder au renouvellement s'ils le souhaitent avant leurs reprises par la commune. Deux familles ont d'ores et déjà pris contact avec la mairie. **La dernière concession concernée par le non renouvellement est celle de la famille FAURE-RABEYRIN et avait été délivrée le 12/02/1967.**

Avis de naissance

11/03/2023	BOYER Jacques, Barthélémy, Pierre
17/03/2023	ROUX Léa
16/06/2023	PRACROS Nathan, Grégoire
23/06/2023	CUBIZOLLES Théo
17/07/2023	FRAIZE Lya, Alba
15/08/2023	DESCHAUX Marius
13/10/2023	VEYSSEYRE Louméa, Joy
18/10/2023	MICHEL Tiago, Kaylan

24/07/2023	GAYTE Eulalie Andréa (née SOUVETON)
31/07/2023	PARET Gérard, François, Joseph
05/08/2023	BOYER Joannès
14/10/2023	CARRON Michelle, Marie, Louise, Alphonsine (née VEYSSEYRE)
07/12/2023	CHAUDIER Patrick Georges Pierre

Pacs

12/05/2023	BOUSSER Arthur, Yachar et DE SOUSA FERREIRA Stacy
06/07/2023	JOHANNY Aurélie Justine et RAYNAL Julien Alexandre Thibault
07/12/2023	MALIGE Benjamin et MICHEL Fanny

Décès

09/02/2023	GRANDJEAN Philippe
28/04/2023	GUIGON Marc
13/07/2023	MIALON Odette Virginie (née FIALON)

Travaux

Les travaux de tranchée et d'enfouissement des réseaux : Épisode 4



Éclairage flambant neuf à LED plus efficace, plus agréable et plus économe ! Bien que les travaux de terrassement soient terminés, les nouveaux réseaux ne seront mis en service qu'à partir du 15 janvier 2023, une fois le nouveau transformateur installé route de Vigneaux. Nous avons d'ailleurs profité de la présence d'EGEV pour faire rajouter 3 ou 4 lampadaires à LED sur le bas de la Route d'Espaly après le Pont en direction du Puy. Ce nouvel éclairage demandé depuis des années, sécurise enfin cette portion de route qui était, l'espace de quelques centaines de mètres, plongée dans l'obscurité.

Notre campagne d'« Abat les fils » ou le fil rouge de notre campagne (faire disparaître les fils de notre paysage) continue... Cette année s'est déroulée, sans être achevée, la phase 3 qui concerne la Route des Vigneaux Hauts, l'Impasse des Tilleuls et rue de Coste Rouge. Le principe est toujours le même : travaux d'enfouissement et de renforcement des réseaux électriques et télécom en corrélation avec des travaux de réfection de réseaux d'eau. Ces travaux sont menés sous l'égide du SDE en coordination avec EGEV, DEA et Orange, (qui en profitent pour, respectivement, renforcer et enfouir le réseau électrique, rénover les réseaux d'eau et passer les gaines de la fibre).

Pendant cette phase, les entreprises ont rencontré quelques complications techniques dues, entre autres, aux différentes natures de sol, aux difficultés d'accès.... Néanmoins, bien qu'ayant dû subir quelques coupures d'eau aussi brèves qu'intempestives, les riverains se sont montrés très compréhensifs et nous les remercions au nom des entreprises à qui ils ont facilité le travail.

Pourtant il va falloir encore faire preuve d'un peu de patience avant de pouvoir bénéficier de ce nouvel

A ce jour nous restons dans l'attente du chiffrage de la phase 4 qui concernera la Route d'Espaly ainsi que la première partie de l'Impasse des Tilleuls qui n'a pu être traitée dans la phase 3. Nous gardons bon espoir pour un début de travaux en fin de 2ème semestre 2024.

Les travaux de la fibre

Toujours très peu informés de l'avancement de ces travaux, (si ce n'est au dernier moment), nous avons pu néanmoins constater que les travaux, annoncés depuis 3 ans, qui partaient du bourg en direction de Clary, pour passer à Brossac et aller rejoindre Chantilhac ont enfin pu être réalisés fin septembre. Quant à la suite L'avenir nous le dira.

Les travaux de restauration dans les logements



AVANT



APRES

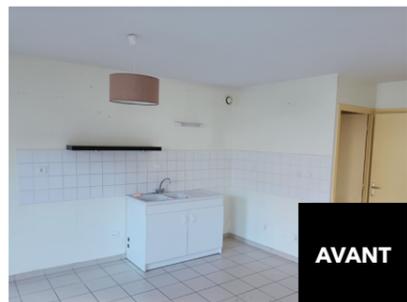


AVANT



APRES

Cette année encore nous avons profité du départ du locataire du 3^e logement pour accorder à ce dernier la même cure de jouvence qu'aux deux autres. Comme annoncé, Francis a œuvré à partir du mois d'avril à la réfection de toutes les peintures. Grâce à Anthony, ce logement s'est enrichi d'une belle cuisine équipée et de deux salles de bain rutilantes. **Toujours dans un souci d'économie d'énergie, nous avons troqué la baie vitrée de l'arrière qui donnait sur la salle des fêtes, par une baie fixe à mi-hauteur avec volet roulant intégré.** Enfin nous avons remplacé tous les radiateurs des logements par des radiateurs plus modernes, plus efficaces et surtout moins gourmands en consommation électrique.



AVANT



APRES

La Maison Bertrand et la salle des fêtes



Le projet s'est affiné, les prix flambent mais nous avons fait le choix de maintenir le cap de la qualité des prestations attendues. Pour faire face à la hausse de ces coûts, et nous permettre de maintenir le projet tel que nous l'envisagions, nous avons écumé l'ensemble des aides qu'il nous était possible d'obtenir et monter pas moins de 8 dossiers de subvention. Les 1^{ers} retours nous permettent de rester optimistes. Parallèlement, grâce aux compétences de certains membres du conseil municipal (Commission travaux), et toujours pour des raisons économiques, nous avons fait le choix, de rester en maîtrise d'ouvrage directe, c'est-à-dire de ne pas faire appel à une assistance à maîtrise d'ouvrage, généralement de mise face à l'ampleur de ce genre de projet. Ce choix fait économiser près de 25 000€ à la Commune mais il a néanmoins un coût en terme d'investissement personnel de chaque membre de la Commission et je ne peux faire à moins que de les remercier chacun pour cela.

Nous avons passé les embûches des formalités administratives diverses (Permis de construire, accord de l'architecte des bâtiments de France, diagnostics divers). Le projet consiste plus précisément en :

DANS LA MAISON BERTRAND :

- la création de 2 grands T3 : 1 de 95 m² et 1 de 85m² avec chacun des terrasses et un garage commun.

CONCERNANT LA SALLE DES FÊTES :

- Changement des menuiseries
- Réfection de l'isolation
- Réfection du chauffage, de l'électricité, VMC
- Amélioration de l'acoustique
- Création de nouveaux sanitaires et d'un office dans l'ancien local de Francis.

La phase PRO est terminée et décompose ce projet en 12 lots qui sont les suivants :

- Lot charpente couverture
- lot maçonnerie
- lot façade extérieure
- lot menuiserie
- lot serrurerie
- lot plâtrerie peinture
- lot menuiserie intérieure
- lot sols
- Lot chauffage VMC
- lot plomberie sanitaire
- lot électricité-courants faibles-SSI

Le lancement de la consultation pour le choix des entreprises est prévu pour début janvier avec un début de la préparation de chantier le 1^{er} mars et début des travaux à proprement dit début avril 2024. Afin de limiter la nuisance pour les riverains et d'effectuer une économie de coûts, notamment d'installation de chantier, les travaux pour la maison Bertrand et la salle des fêtes seront menés de façon concomitante et par les mêmes entreprises. Fin de la réflexion, place à l'action !

Le Plan de Prévention du Risque Mouvement de Terrain

Depuis le 25 Septembre 2023, le Plan de Prévention du Risque Mouvement de Terrain a été approuvé et est donc applicable notamment sur la commune de Ceyszac. Il est l'aboutissement d'une procédure longue entamée le 6 décembre 2021 et qui se décompose en 3 étapes :

- Prescription par arrêté préfectoral de périmètre mis à l'étude : en l'occurrence Aiguilhe, Brives Charensac, Ceyszac, Chadrac, Coubon, Espaly, le Monteil, le Puy en Velay, Polignac et Vals.
- Consultation des communes et du public
- Approbation par arrêté préfectoral.

C'est donc dans ce cadre, et juste avant l'enquête publique, que le Commune a organisé, en collaboration avec la DD, une réunion de présentation de ce PPR le 3 mai à 18h30 à la salle polyvalente.

CE QU'IL FAUT RETENIR :

Le PPR est un document de la compétence de l'État, établi en concertation avec les collectivités, dont l'objectif est la maîtrise de l'exposition des personnes et des biens aux risques naturels.

Les acteurs de ce PPRMT sont les suivants :

- Le Préfet pilote la procédure d'élaboration
- La DDT a en charge la réalisation du PPR
- Les maires et les collectivités territoriales sont associés à la procédure d'élaboration du PPR
- Les citoyens peuvent prendre connaissance du PPR et formuler leurs observations lors de l'enquête publique.

Ce PPRMT définit sur un périmètre donné :

- Les zones exposées aux risques
- Les règles d'urbanisme, de construction et de gestion s'appliquant aux biens et activités existants et futurs (recommandations-prescriptions-interdictions)
- Les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde à mettre en œuvre pour réduire voire supprimer l'impact des risques.

Celui-ci a plusieurs conséquences et notamment un impact sur les règles d'urbanisme, ainsi qu'en Zone Rouge. Sont notamment autorisés :

- La gestion de l'existant, les extensions mesurées, les mises aux normes, les piscines
- Les ouvrages publics qui ne peuvent être implantés ailleurs
- Les espaces verts, les aires de jeux, les terrains de plein air, de sport et de loisirs, et leurs bâtiments ou équipements à vocation technique uniquement, et dans la limite de 150 m² de surface de plancher. Ainsi que la reconstruction et l'extension de bâtiments techniques existants rendus nécessaires par une obligation de mise aux normes ou de modernisation

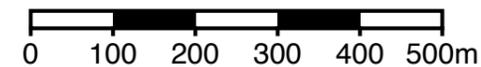
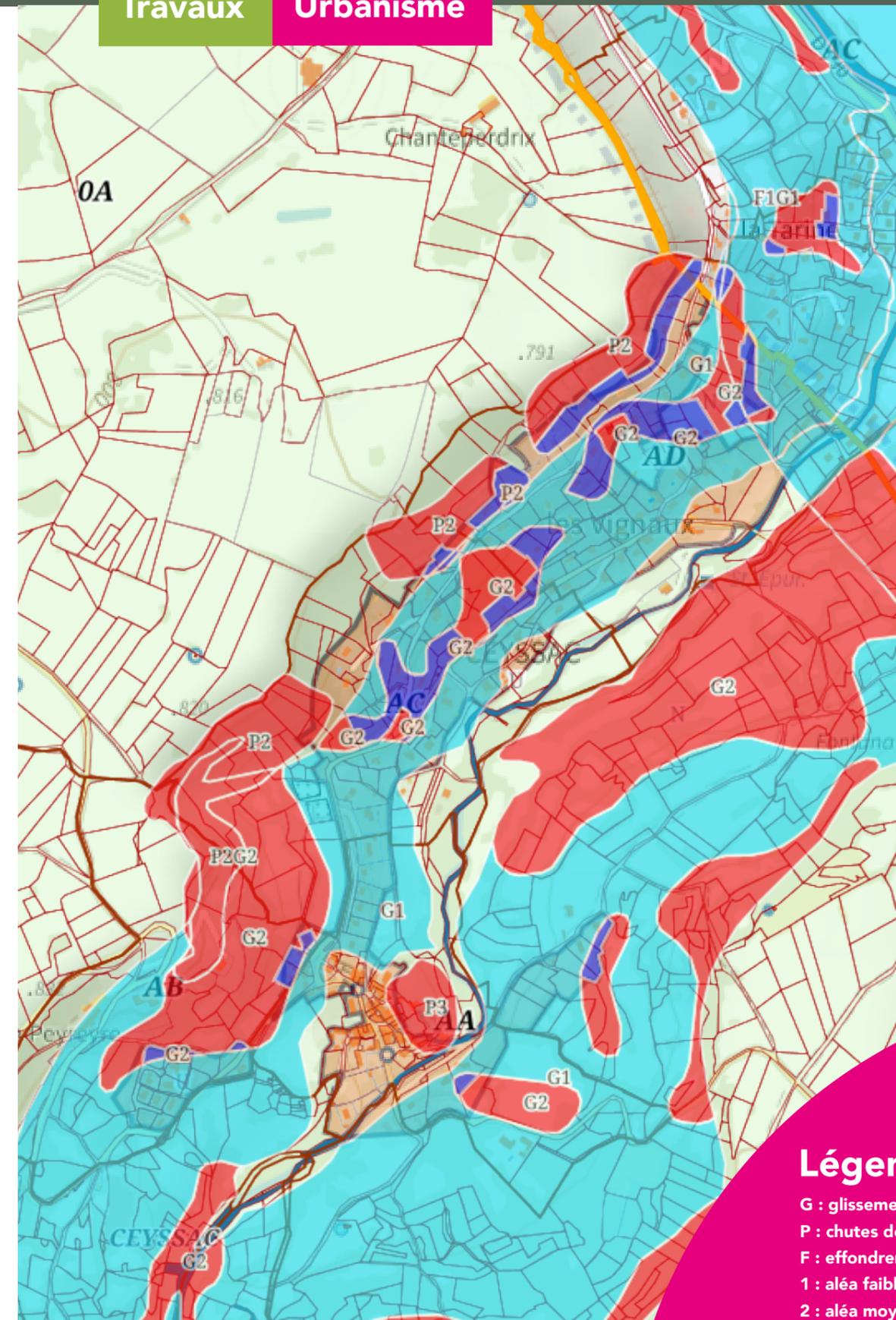
Les autorisations en zone rouge le sont sous réserve du respect de règles spécifiques, notamment de construction. Sont notamment interdits les changements de destination qui aggravent la vulnérabilité.

L'approbation d'un PPR a également des conséquences en matière d'assurance. Elle permet aux assureurs de déroger à l'obligation de garantie catastrophes naturelles (Code des Assurances art. L125-6) pour :

- Les biens et activités situés sur des terrains classés inconstructibles par un PPR (sauf pour les biens et activités existant avant la publication du PPR). Exemple : construction d'un bâtiment non autorisé en zone rouge.
- Les biens immobiliers construits et les activités exercées après l'approbation du PPR et en violation avec ses règles administratives. Exemple : construction d'un bâtiment autorisé en zone bleue ZB1, mais sans étude préalable.

En savoir +

Pour les plus curieux, vous retrouverez toutes les informations sur le site internet de Ceyszac à la rubrique « Toutes les actualités » : le power point de présentation de la réunion du 3 mai 2023, et les plans et l'ensemble des documents restent visibles à la mairie aux heures d'ouverture.



Légende :

- G : glissement
- P : chutes de pierres
- F : effondrement localisé
- 1 : aléa faible 1
- 2 : aléa moyen 2
- 3 : aléa fort 3

Lorsque plusieurs phénomènes se superposent, on affecte à la zone de superposition la couleur de niveau d'aléa le plus haut.

La dématérialisation des demandes d'urbanisme

Vous pouvez désormais déposer votre demande d'autorisation d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, d'aménager ou de démolir) en ligne, de façon entièrement dématérialisée en accédant au portail :

<https://ideau.atreal.fr/>

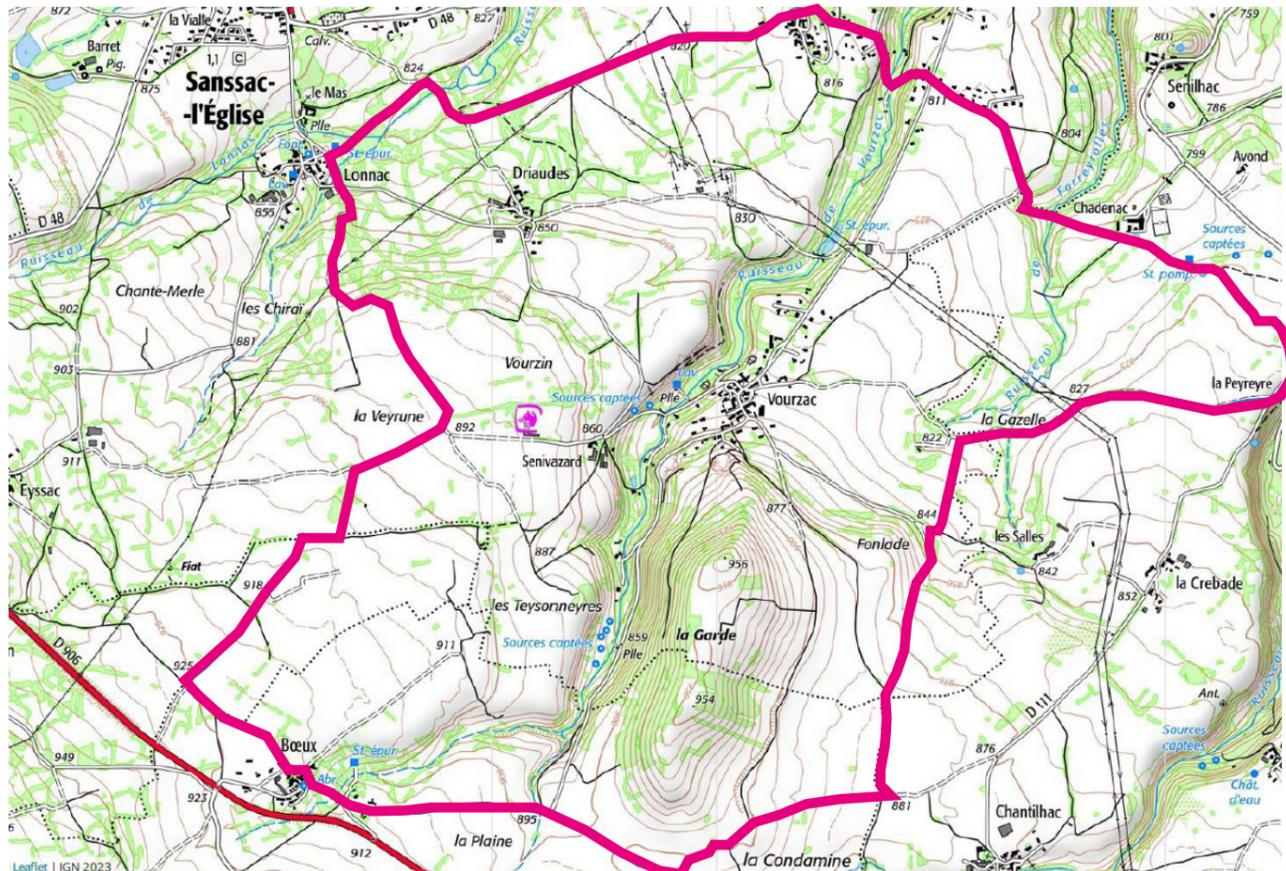
Ce téléservice vous guidera dans le remplissage des formulaires Cerfa et dans le dépôt des pièces requises, sans qu'il ne soit nécessaire de vous déplacer ou de transmettre des pièces par courrier. Vous pouvez retrouver ce service sur le site de la mairie dans la rubrique « Sites amis ».



L'idée
Rando

Entre Ceyszac et Sanssac l'Eglise

Itinéraire qui vous permettra de découvrir le plateau volcanique avec une vue magnifique sur le plateau du Mézenc. Pour vous rendre au départ : en venant d'Espaly-Saint-Marcel, passez par le bourg de Ceyszac et continuez sur la départementale RD 111 en direction de la Crébade, Chantilhac. Au carrefour, avec la route de Senilhac, Chadenac, continuez tout droit sur 50m et gardez vous à gauche sur la partie herbeuse. Une fois garé, vous dominez le bourg de Ceyszac, avec son rocher surmonté de son château. Levez les yeux et admirez le panorama vers l'est et le massif du Mézenc.



Patrimoine

Culture

Le Christ de Chadenac



La Haute-Loire est très riche en œuvres d'art de la période romane avec en particulier quelques très beaux Christs comme celui de Lavaudieu dont la tête est présentée au Musée du Louvre et le torse au Musée des cloîtres de New York, celui d'Auzon et bien sûr celui dit de Chadenac ! Il s'agit d'une somptueuse représentation du Christ en croix daté de la fin du 12^e siècle dont l'histoire reste assez mystérieuse... Tout ce que nous pouvons en dire est qu'il était déposé dans la chapelle désaffectée de l'ancienne commanderie de Saint Jean de Jérusalem et de Malte au Puy en Velay lorsque l'abbé Pascal (1), alors propriétaire du Domaine de Chadenac (2), va le récupérer et l'installer à Chadenac. Il va y rester jusque dans les années 1950 au cours desquelles l'abbé Dumas, directeur du centre de vacances, va le vendre à Edmond Bresset, antiquaire marseillais réputé, qui fera aussi l'acquisition du château de La Rochelembert. Ce splendide Christ sera l'élément majeur de la très belle collection d'œuvres d'art constituée par Ed. Bresset et présentée au château. A la mort de ce dernier, ses héritiers vont acquitter les droits de succession, sans doute très élevés, par le biais de la dation et notre Christ de Chadenac va devenir propriété de l'Etat en 1991 et entrera alors dans les collections du Musée de Cluny (3) à Paris où il est toujours présenté aujourd'hui en très bonne place.

Pour son volume consacré à l'art roman, la prestigieuse collection « l'Art et les grandes civilisations » éditée par Mazenod, que connaissent bien tous les amateurs d'art, donne à voir en première de couverture notre magnifique Christ de Chadenac, ce qui en dit long sur la place qu'il occupe dans l'histoire de l'art.

Nous pourrions regretter que ce chef d'œuvre admiré par tous ait quitté le Domaine de Chadenac, le Château de La Rochelambert, la Haute-Loire s'il n'avait trouvé une place de choix dans l'un des plus prestigieux musées parisiens et porté haut la réputation de notre territoire en matière de création artistique. Vous n'avez plus qu'à faire le déplacement jusqu'à Paris pour y retrouver un peu de notre histoire et de notre patrimoine Ceyszacois !



- (1) L'Abbé André Pascal est né à Vourzac en 1867. Il sera prêtre et enseignera à l'école de la Chartreuse. Grand amateur d'art, il fera l'école du Louvre et publiera une biographie sur le célèbre sculpteur Pierre Julien, originaire de St Paulien. Il achète le Domaine de Chadenac en 1904 et dynamise la ferme expérimentale qui existait déjà... Il va procéder à la transformation du lait de l'exploitation et créer un camembert ! A sa mort en 1932 Chadenac sera géré un temps par sa belle sœur puis sera légué à l'association des colonies de vacances catholique de la Haute-Loire.
- (2) Le Domaine de Chadenac est vendu par Jean de Filhère à la fin du 17^e siècle à un Consul du Puy qui prendra le nom de Chambon de Chadenac. En 1785, le domaine est vendu à R. Charbounouze, procureur au sénéchal du Puy, puis revendu en 1856 pour finalement être racheté en 1868 par les Frères Agriculteurs de St François Régis qui feront du domaine un orphelinat avec la dispense d'un enseignement agricole. Suite à la loi sur les congrégations, les frères de St Régis sont expulsés en 1903 (ils s'installent au Canada sur le lac St Jean... où ils sont encore). En 1904 le Domaine est racheté par l'abbé Pascal puis légué à l'association des colonies de vacances de la Haute-Loire dans les années 1950. Aujourd'hui Chadenac est un centre de vacances labélisé UCPCV (Union Catholique de Plein Air et des Centres de Vacances) géré par Mme et Mr Radiguet.
- (3) Le Musée de Cluny, situé à Paris dans le 5^e Arrondissement, est aujourd'hui consacré à l'art du Moyen Age. Créé en 1843 dans les bâtiments du somptueux Hôtel de Cluny, résidence des abbés de Cluny à Paris initié et construit par Jean de Bourbon, évêque du Puy et abbé de Cluny et son successeur J. d'Amboise à la fin du 15^e et au début du 16^e siècle. Après avoir été la résidence parisienne des abbés de Cluny, cet hôtel particulier va être le siège de la nonciature des légats du Pape au 17^e siècle. Il est racheté par l'Etat au 19^e siècle qui y installe le Musée du Moyen Age. Il a été entièrement réaménagé ces dernières années. A côté de notre illustre Christ, on peut y admirer, entre autres choses, la très célèbre série de tapisseries de « La Dame à la Licorne »...





La journée débroussaillage des chemins



Que l'on fasse partie des fidèles de l'opération ou que l'on vienne pour la première fois, ce rendez-vous annuel désormais incontournable ne laisse personne indifférent. Parce qu'il invite à prendre soin de nos beaux chemins, il nous permet de contribuer activement au bien-vivre dans notre commune et c'est une belle satisfaction !

Cette édition 2023, toujours à l'initiative du Conseil municipal et en collaboration avec le Comité des fêtes, s'est tenue le 2 avril et a rassemblé une petite cinquantaine de personnes. Le rendez-vous avait été donné à 8h30 devant le local technique où les participants ont pu partager boissons chaudes et viennoiseries avant de se répartir en équipes de travail. Il ne faisait pas très chaud ce matin-là mais l'ambiance conviviale a fini de motiver les troupes.

4 équipes de 5 à 10 débroussaillieurs ont passé la matinée à ouvrir ou nettoyer les chemins dans 4 zones :

- Chanteperdix
- Au-dessus de l'Eglise
- Les Vigneaux
- Chantilhac

Une 5ème équipe, joyeuse et enthousiaste, s'est chargée de ravitailler les travailleurs tout en prenant des nouvelles de l'avancée des opérations. Tous se sont ensuite retrouvés à la salle des fêtes pour un casse-croûte offert par la Municipalité, avec - entre autres - la traditionnelle terrine et les faisselles, respectivement confectionnées et offertes par les chasseurs et Jean Paul ANTHUS.

Merci à tous et rendez-vous ce printemps pour une nouvelle édition !

Un prodigieux savoir-faire



« Quand on aime, on ne compte pas ». 4 à 5 heures par jour, du lundi au dimanche : tel est le rythme effréné de M. Desaga, véritable passionné de maquettes de bateaux qu'il réalise en bois, de A à Z, chez lui dans son atelier à Ceyszac. Quelle que soit la pièce dans laquelle on se trouve, le regard finit toujours par se poser sur l'une d'elles. Majestueuses, étonnantes, les grandes maquettes de bateaux présentées avec soin invitent à l'observation silencieuse, éminemment admirative de tant de travail et minutie. L'espace d'un instant, on retrouve son âme d'enfant, émerveillé. Et on se surprend à regarder encore et encore pour découvrir chacun de ces innombrables détails qui constituent l'ouvrage. Tous les éléments – aussi minuscules soient-ils – sont fabriqués de toute pièce à la main, faisant de chaque réalisation une pure création. Résultat d'un prodigieux savoir-faire, d'une grande ingéniosité et d'une maîtrise avancée du travail des matériaux, essentiellement le bois.

Marin électromécanicien sur le porte-avion Foch alors qu'il était tout jeune, M. Desaga connaît bien l'univers des bateaux qu'il affectionne tout particulièrement. Rien de cette passion n'existait pourtant il y a seulement 5 ans. Cette activité a démarré un peu par hasard, au cours d'une période de convalescence durant laquelle l'intéressé s'est vu offrir une maquette de voiture constituée de simples pièces à assembler. Très vite a suivi une première maquette de bateau - un voilier - qui a fait office de déclencheur : « C'est du bois et je sais le travailler ; je vais me lancer ! ». Un semblant de plan dessiné, une échelle définie et c'est parti. Le matériau est acheté en planches de différentes essences comme le

hêtre blanc, le frêne et le châtaignier. Il est ensuite découpé et travaillé à l'atelier suivant les besoins : lamelles et membrures pour la coque, lattes pour le plancher, mâts et structures pour l'accroche des voiles, barrières, poulies et autres éléments minuscules à insérer sur les cordages etc... Scie, rabot, tour, perceuse, pinces et autres outils en tout genre contribuent activement à la réussite du projet. Et quelle patience faut-il ! Notamment pour réaliser les cordages et le montage des voiles qui demandent une grande habileté comme pour faire les nœuds à la pince à épiler. Tout se veut fonctionnel, comme sur un vrai bateau. Les voiles - magnifiques et qui contribuent fortement à l'élégance des maquettes - sont cousues par Mme Desaga qui les amidonne légèrement pour leur donner leur aspect froissé. Puis viennent les finitions : peinture à l'acrylique et vernissage de tous les éléments. Sur certaines maquettes, on peut également voir des personnages - fabriqués avec du plâtre coulé dans un moule sculpté - des objets ou encore un système d'éclairage à Leds. Un seul chiffre pour donner un ordre d'idée du temps passé sur un des modèles réalisés : 1500h de travail.

En parallèle des bateaux, d'autres envies de maquettes animent M. Desaga comme de grands monuments à l'image de la cathédrale Notre-Dame de Paris qui offre tant et tant de détails passionnants à reproduire. Souhaitons-lui bonne chance pour cette nouvelle grande aventure qui ne manquera pas, c'est certain, de faire parler d'elle.



Un atelier de modélisme à Ceyszac, ça vous tente ?
Monsieur Desaga est partant !
Manifestez-vous auprès de la mairie !

11 Novembre et repas des aînés de la commune



A 10h30, le dimanche 12 novembre, « Maggy et ses pôtes », leurs instruments traditionnels et leur bonne humeur, attendaient de pied ferme la population ceyssacoise, les élus autour de Sandra Lombardy, la Maire, et les portes drapeaux et anciens combattants de la commune pour procéder à la cérémonie de commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918. Après l'hommage rendu au soldat français mort en mission cette année 2023 et aux habitants de Ceyssac morts pour la France lors des différentes guerres et la minute de silence, la cérémonie se terminait avec une Marseillaise entonnée avec entrain par notre jeune chorale constituée pour l'occasion de 10 jeunes filles et garçons de Ceyssac qui avaient aussi procédé avec une grande application à la lecture du message officiel. Merci donc à Maggy et ses pôtes et à Louis, Malo, Lisa, Victor, Jeanne, Uriel...

Rendez vous était ensuite donné à l'église pour tous ceux qui voulaient participer à l'office religieux célébré par le père Trevet. Pour les autres, la salle communale ouvrait ses portes pour le verre de l'amitié et un apéritif approprié servi aux enfants.

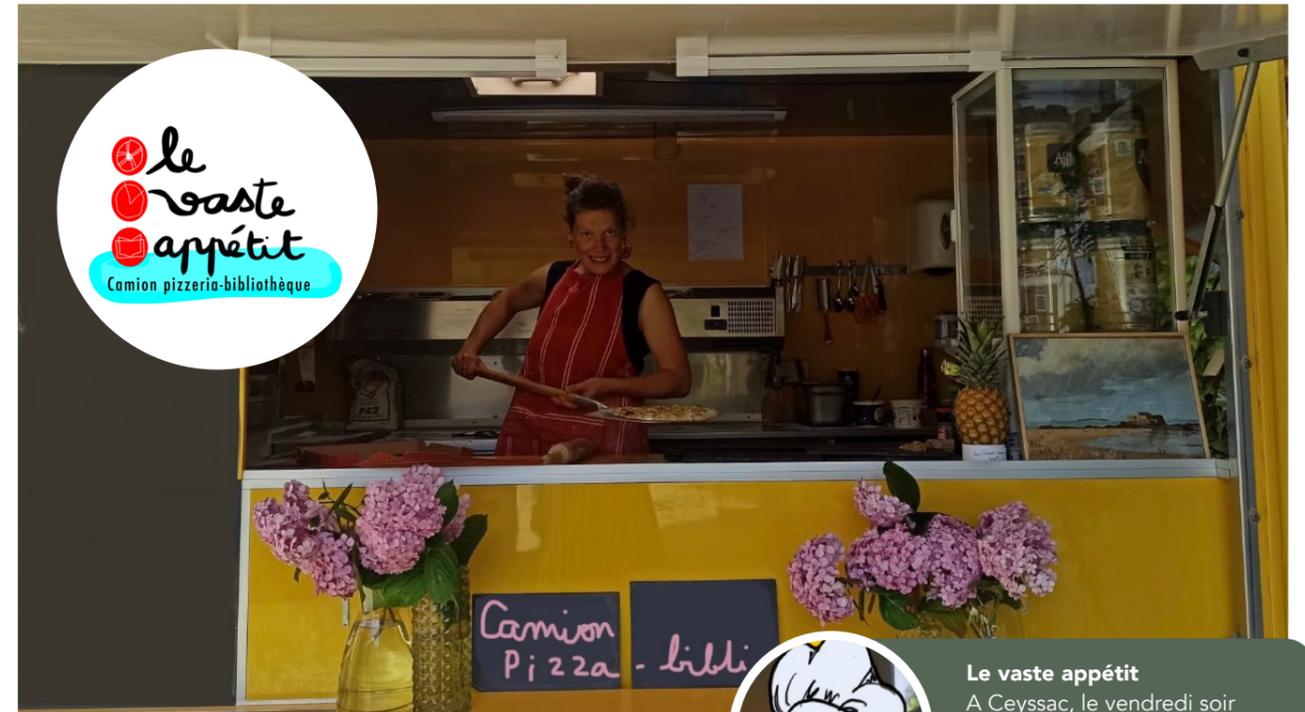
A partir de 12h00, les aînés de Ceyssac se retrouvaient pour partager leur repas annuel. Apéritif, mot de la Maire et délicieux repas concocté et servi avec efficacité par le traiteur Liotard et son équipe. La salle communale aménagée pour l'occasion résonnait des propos des uns et des autres qui manifestement appréciaient ce moment de franche convivialité.

Le colis des aînés



Pour les personnes qui ne peuvent pas être présentes au repas des aînés, un colis est confectionné par Virginie Waucquier, conseillère municipale, qui le distribue ensuite, à domicile ou en établissements, avec Francis Avouac et Paulette Prades (aînée dynamique du village). Cette année, 14 colis composés de tartinade, pétillant, terrine, infusions et de délicieux chocolats ont pu régaler nos aînés en cette fin d'année 2023.

Le vaste appétit



Tout-nouveau, original et joyeux, le jeune camion pizza-bibliothèque d'Isaure est une invitation gourmande à un beau moment de partage. Depuis l'automne dernier, un petit air d'Italie souffle avec gourmandise tous les vendredis soir sur la place de l'église. A l'image de nos chers voisins latins, Isaure et son camion pizza-bibliothèque nous régale tout en convivialité, chaleur et partage. C'est certainement ce qui lui tient le plus à cœur et cela se ressent dès les premiers échanges.

Cette jeune pizzaiolo, enthousiaste et généreuse, propose bien plus qu'une simple carte culinaire ; elle nous ramène à l'essentiel : la joie et le plaisir de la rencontre. Au vaste appétit, on y vient donc pour une pizza, un brin de causerie ou même un livre ! Car bibliothèque il y a également. Sur le devant du camion et avec l'aide d'un habitant de Ceyssac, Isaure a fabriqué et installé une mini bibliothèque, hétéroclite, pour que chacun puisse y trouver son bonheur. On peut y emprunter librement un ou plusieurs ouvrages, discuter « bouquins » tout en attendant sa pizza ; c'est simple et



Le vaste appétit
A Ceyssac, le vendredi soir
de 17h30 à 21h
Commande par sms avant 17h
ou par tel au 07 83 80 85 80

joyeux ! Un concept franchement original que sa créatrice a trouvé pour pouvoir concilier son travail et ses 2 amours que sont l'Italie et les livres.

Rien ne semblait pourtant destiner Isaure à un commerce ambulancier et encore moins à la fabrication de pizzas. Bretonne d'origine, elle a d'abord butiné - comme elle le dit si bien - plusieurs environnements professionnels qui ont été autant d'expériences riches et passionnantes : enseignement à Marseille, conseil à Paris, commerce dans un petit village du Puy de Dôme. Petit à petit et avec le souhait de s'installer en famille dans un bel endroit de nature, l'idée a fait son chemin et un rêve d'enfant - celui d'ouvrir une librairie fromagerie - l'a rattrapé. En Haute-Loire depuis septembre dernier, elle gère pour la première fois sa propre petite entreprise artisanale et s'essaie avec son camion à cette forme de commerce ambulancier de proximité qu'elle aime aussi dans sa dimension d'animation locale. Un atelier de pizzas sucrées a ainsi été organisé en décembre dernier pour les enfants du village qui ont été nombreux et ravis d'y participer, investissant joyeusement le camion. Et les idées ne manquent pas pour la suite...

Formée à Naples à la fabrication de pizzas, Isaure propose aujourd'hui une carte qui change fréquemment en fonction des saisons, des arrivages, des envies et des suggestions des clients. La richesse de notre terroir, qu'elle apprend à connaître, l'inspire et lui fait se fixer comme objectif d'utiliser toujours plus d'ingrédients locaux. Créative et aimant jouer avec les saveurs, Isaure vous réservera parfois la surprise de trouver, dans votre pizza, un ingrédient qui n'était pas prévu ! Personne n'est ainsi à l'abri d'une inspiration de dernière minute... et c'est tant mieux !

Soirée pizzas vendredi prochain ?





Le club des aînés

Les 3^{èmes} mardis de chaque mois, des rencontres ont lieu dans la salle des associations à la Mairie. Nous nous retrouvons une vingtaine de personnes mais nous aimerions encore être plus nombreux. En fonction du temps, certains vont faire une petite promenade, d'autres jouent aux cartes et d'autres jeux sont possibles, Vers 16 h, une collation est offerte à tous avant de rentrer à la maison. Le 19 décembre, nous avons dégusté les bûches de Noël, papillotes, mandarines et boissons offertes par la Mairie, et le 16 janvier nous dégusterons la galette des rois également offerte par la Mairie. Le club est ouvert à tous, il fonctionne d'octobre à mai et tous les nouveaux seront les bienvenus.



Contons nos points

Voici une nouvelle année qui commence et toute notre équipe vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année 2024. L'association a eu le plaisir d'accueillir en septembre un nouveau membre qui habite dans le village. Tout doucement de nouvelles personnes du bourg viennent nous rejoindre et nous nous en réjouissons. Notre association a pour but de partager nos savoirs et de passer d'agréables moments ensemble. Nous avons élargi nos rencontres à tous les travaux d'aiguilles, broderie, tricot, crochet etc... Nous nous réunissons tous les lundis hors vacances scolaires de 14h à 17h. C'est avec plaisir que nous vous accueillerons autour du café de l'amitié et que nous vous ferons découvrir notre association.



Les cours de yoga

Depuis la rentrée de septembre 2023, un cours de yoga est proposé le mercredi de 10h00 à 11h30 (sauf pendant les vacances) à la salle des fêtes de Ceysnac. Il est animé par Frédérique Valour. Élève de M-Christine LECCIA pendant 15 ans et diplômée de la Fédération Nationale des Enseignants de Yoga, elle enseigne le yoga depuis 2013. Elle a suivi sa formation à l'École Française de Yoga (EFY) auprès de M-Christine LECCIA et de Patrick TOMATIS. Elle est aussi formatrice d'enseignant(e)s de yoga à l'EFY de Paris.

Les cours s'organisent à partir d'un travail corporel qui ne nécessite aucune disposition particulière. Les enchaînements et les postures se succèdent dans un juste équilibre entre étirements et tonifications. La respiration occupe une place centrale dans chaque exercice afin de lui rendre sa fluidité, son calme et son plein déploiement. Le corps et la respiration, libérés de leurs tensions vont favoriser un état de détente et de concentration avant d'expérimenter la méditation. Pour cette première sur la commune, le groupe oscille entre 7 et 10 personnes. Il est toujours possible de venir essayer cette pratique accessible à tous.

Site de l'association :
www.letempsduyoga.fr

Coordonnées de Frédérique :
06 33 24 88 23



« Les bibliothèques sont des rêves. Rêves de ceux qui les ont voulues et bâties. Rêves de ceux qui les fréquentent et les aiment. Rêves enchâssés en des milliers et des milliers de pages préservées »
Pierre Povel

La bibliothèque

La bibliothèque est ouverte tous les dimanches de 10h à 11h30. Un choix varié de romans, bandes dessinées, documentaires et bien plus est proposé pour les enfants et les adultes. L'inscription et les prêts sont gratuits. Vous pouvez également faire des demandes d'auteurs ou de titres que nous relayons à la bibliothèque centrale de prêt. Depuis quelques mois, nous vous proposons de découvrir tout au long de l'année des sélections de livres sur des thèmes particuliers (littérature du terroir, littérature anglaise, romans policiers, romans et auteurs à découvrir, livres pour enfants sur les thèmes du cirque/des pirates...), n'hésitez pas à venir en profiter ! Nous nous ferons une joie de vous accueillir.

La bonne nouvelle !

Le spectacle «Chuuut ! Lectures Bruitées # Opus 2», à destination du jeune public, a été retenu et attribué à la bibliothèque de Ceysnac, dans le cadre des animations proposées par la Médiathèque départementale pour l'année 2024 ! Il se produira le 3 mars 2024 à la salle des fêtes.

Le comité des fêtes de Ceysnac



L'année 2023 se termine, nous pouvons maintenant en faire le bilan et réfléchir à ce que nous allons vous proposer en 2024 :

- Le repas des tripes du 26 février à tenu ses promesses. Près de 70 repas ont été servis dans une bonne ambiance !
- Vous avez été nombreux à nous rejoindre pour le nettoyage des chemins le dimanche 2 avril, un verre de l'amitié a été offert par le comité en fin de matinée,
- Cette année, pour le repas de l'été, grâce à l'aide d'un habitant spécialiste en la matière, nous nous sommes lancés dans l'aventure du « cuire nous-même » des jambons à la broche. Au vu de l'engouement des 80 convives, nous réitérerons sûrement. La météo clémente nous a permis de servir l'apéritif sur la place de la fontaine haute.
- Pour terminer l'année, nous avons, cette année, grâce à une subvention du Conseil Départemental, pu offrir en intégralité le spectacle de Noël et le goûter aux petits et aux grands (90 personnes).

Le programme des animations 2024 est encore en cours d'élaboration mais nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer les grandes dates à noter dans vos calendriers :

- Le repas des tripes, le 10 mars 2024,
- Le nettoyage des chemins, date à définir en fonction de la mairie,
- La fête de l'été, le samedi 29 juin 2024. En raison des travaux annoncés de la salle communale, nous essaierons de proposer une formule alternative,
- Le vide grenier, le dimanche 1er septembre 2024,
- La saison sportive de septembre à juin en partenariat avec UFOLEP

En savoir +

Ne manquez pas nos invitations disponibles depuis le compte Illiwap de la commune mais aussi les prospectus déposés soigneusement par les membres de l'équipe dans vos boîtes aux lettres.

Rejoignez-nous !

Vous souhaitez nous rejoindre ? Vous avez des idées permettant de proposer de nouvelles actions ? Rejoignez l'équipe du comité des fêtes ! Nous vous attendons lors de notre prochaine Assemblée Générale qui est prévue le mardi 13 février 2024, à 18h30 à la mairie, salle des associations.

L'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA)

OPÉRATION PERDRIX GRISES

Cette année, le grand projet était, en collaboration avec l'ensemble des sociétés du plateau volcanique, d'essayer de procéder à une réimplantation durable de la perdrix grise. Pour ce faire toutes les associations du plateau se sont réunies et nous avons mis en place des parcs de pré-lâcher. Environ 3000 perdrix ont été lâchées sur l'ensemble du plateau dont 300 pour la commune de Ceyssac. C'est grâce à la mobilisation de tous, mise en place des parcs, agrainage, contrôle biquotidien des parcs que nous avons pu aboutir à plusieurs lâchers très porteurs !

Au terme de ce travail, nous resterons trois ans sans chasser les perdrix et des comptages seront effectués systématiquement à l'automne et au printemps pour voir comment les populations évoluent et c'est seulement si nous constatons une réimplantation durable et saine que la chasse sera réouverte avec un quota très restreint. Des agrainoirs ont été disposés sur l'ensemble de la commune et sont régulièrement alimentés l'hiver afin de permettre aux oiseaux de passer les périodes de grand froid.



SANGLIERS, FUTUR GOLFEURS ?

Vous n'êtes pas sans savoir que nous faisons face aussi à la présence de sangliers de façon ponctuelle autour du bois de la Bernarde avec des dégâts sur le golf et sur les terres de certains agriculteurs... Des battues sont donc organisées pour essayer de remédier à ce problème. L'association de chasse communale de Ceyssac est toujours forte de ses 20 adhérents et grâce à notre équipe qui trouve parmi ses membres de nouveaux jeunes adeptes, motivés et en pleine forme pour battre la campagne, nous parvenons à tenir une régularité dans l'organisation des battues.

Il est à noter que chaque battue est signalée avec des panneaux disposés sur tous les chemins passant au travers de cette zone de chasse pour avertir tout autre usager de notre belle campagne. Le port de vêtement orange fluo est désormais obligatoire pour chaque action de chasse ce qui permet à tous de bien être signalés les uns les autres ! Par ailleurs la chasse n'est pas ouverte toute la semaine mais seulement les samedis, dimanches, lundis et mercredis au sein de la commune. Et si jamais, vous avez envie de tenter l'expérience et venir avec nous, c'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons pour venir au poste ou traquer avec les chiens ! Bien évidemment, après la chasse, vous serez aussi conviés à un moment de partage autour d'un apéritif dinatoire.

Mais, la société de chasse c'est aussi un groupe d'amitiés qui essaie de préserver la commune. C'est pour cette raison que nous participons à chaque journée débroussaillage pour contribuer à la préservation des chemins afin que chacun puisse se promener à travers de multiples parcours. Attention dans les mois à venir, en période de reproduction des lièvres et des perdrix (de début mars à début septembre), il faut que chacun veille à ce que les chiens ne divaguent pas. Lorsque nous promenons nos amis canins, il est important qu'ils soient, tenus en laisse ou à proximité immédiate du maître. En effet, les chiens doivent rester sous contrôle pour ne pas tuer toute une nichée de bébés perdrix ou levreaux. Au-delà de la simple activité de chasse, l'ACCA essaie de contribuer au maintien d'une nature préservée et respectée.

Subventions aux associations en 2023 :

- Justice et partage : 50 €
- Comité Départemental du Prix de la Résistance : 50 €
- Comité des Fêtes de Ceyssac : 400 €
- Association de Chasse de Ceyssac : 100 €
- Comité FNACA Espaly-Ceyssac : 80 €



ATELIERS GRATUITS ET OUVERTS À TOUS !

PLANNING JANVIER, FÉVRIER ET MARS 2024

DES CONSEILLERS NUMÉRIQUES DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY-EN-VELAY

ATELIERS NUMÉRIQUES EN GROUPE SUR INSCRIPTIONS

INSCRIPTIONS PAR TÉLÉPHONE À PARTIR DU MARDI 2 JANVIER 2024 ENTRE 9H00 ET 16H30

ATELIERS NUMÉRIQUES SECTEUR NORD

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES AUPRÈS DE FLORIAN COUDERT AU 06 75 16 52 48



“ QU'EST CE QU'UNE
PLATEFORME DE STREAMING ”

CULTURE NUMÉRIQUE

Découvrir et comprendre le streaming

- LUNDI 18 MARS 2024 DE 10H À 12H À LA CHAISE-DIEU
- MARDI 19 MARS 2024 DE 10H À 12H À ALLÈGRE
- MERCREDI 20 MARS 2024 DE 10H À 12H À CRAPONNE/ARZON



“ UTILISATION DE DOCTOLIB ”

ORDINATEURS

Savoir prendre rendez-vous sur Doctolib

- LUNDI 18 MARS 2024 DE 13H30 À 15H30 À LA CHAISE-DIEU
- MARDI 19 MARS 2024 DE 13H30 À 15H30 À ALLÈGRE
- MERCREDI 20 MARS 2024 DE 13H30 À 15H30 À CRAPONNE/ARZON

ATELIERS NUMÉRIQUES SECTEUR SUD

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES AUPRÈS DE CÉDRIC CHAZELET AU 06 75 59 89 96



“ CRÉATION D'UN TABLEAU DE BUDGET ”

ORDINATEURS

Apprendre à créer un tableau pour gérer votre budget ! Niveau 1 le matin, Niveau 2 l'après-midi

- MARDI 30 JANVIER 2024 10H - 12H ET 13H30 - 15H À ST-PAULIEN
- MERCREDI 31 JANVIER 2024 10H - 12H ET 13H30 - 15H À BAINS



“ APPRENDRE À UTILISER VINTED ”

SMARTPHONES

TABLETTES

Comprendre Vinted, savoir vendre, acheter, faire des offres et reconnaître les arnaques...

- MARDI 13 FÉVRIER 2024 DE 10H À 12H À ST-HOSTIEN
- LUNDI 11 MARS 2024 DE 10H À 12H À BAINS
- MARDI 12 MARS 2024 DE 10H À 12H À ST-PAULIEN



“ RECONNAÎTRE LES ICÔNES NUMÉRIQUES ”

CULTURE NUMÉRIQUE

Les icônes numériques sont partout, cet atelier vous aidera à les reconnaître !

- MARDI 13 FÉVRIER 2024 DE 13H30 À 15H30 À ST-HOSTIEN
- LUNDI 11 MARS 2024 DE 13H30 À 15H30 À BAINS
- MARDI 12 MARS 2024 DE 13H30 À 15H30 À ST-PAULIEN

SÉANCES INDIVIDUELLES SUR RENDEZ-VOUS

INSCRIPTIONS PAR TÉLÉPHONE À PARTIR DU MARDI 2 JANVIER 2024 ENTRE 9H00 ET 16H30

FLORIAN COUDERT AU 06 75 16 52 48 - SECTEUR NORD

LA CHAISE DIEU

JANVIER : LUNDIS 15 - 22
FÉVRIER : LUNDIS 5 - 12
MARS : LUNDIS 4 - 11

ALLÈGRE

JANVIER : MARDIS 16 - 23 - 30
FÉVRIER : MARDIS 6 - 13 - 27
MARS : MARDIS 5 - 12

CRAPONNE/ARZON

JANVIER : MERCREDIS 17 - 24 - 31 ET LUNDIS 8 - 29
FÉVRIER : MERCREDIS 7 - 14 - 28
MARS : VENDREDIS 1 - 29 ET MERCREDIS 6 - 13



CÉDRIC CHAZELET AU 06 75 59 89 96 - SECTEUR SUD

SAINT-PAULIEN

JANVIER : LUNDIS 8 - 15 - 22 ET MARDI 23
FÉVRIER : LUNDIS 5 - 12 - 26 ET MARDI 27
MARS : LUNDI 4 ET MARDI 19

SAINT-HOSTIEN

JANVIER : MARDI 16
FÉVRIER : MARDI 6
MARS : MARDI 5

BAINS

JANVIER : MERCREDIS 17 - 24 ET LUNDI 29
FÉVRIER : MERCREDIS 7 - 14 - 28
MARS : MERCREDIS 6 - 13 - 20 ET LUNDI 18



LES VISIOCONFÉRENCES NUMÉRIQUES DU TRIMESTRE

VENDREDI 26 JANVIER 2024 À 10H : " COMPRENDRE LE MONDE DES PIRATES INFORMATIQUES "
VENDREDI 23 FÉVRIER 2024 À 10H : " LES SITES INTERNET POUR PROGRESSER DANS LE NUMÉRIQUE "
VENDREDI 8 MARS 2024 À 10H : " COMPRENDRE ET DÉCOUVRIR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA) "

(à distance pour personnes déjà initiées, 40 minutes environ animées par Cédric Chazelet)
Inscription obligatoire auprès de Cédric Chazelet au 06 75 59 89 96.

Ce planning peut subir des changements au cours du trimestre selon la fréquentation.



Interventions proposées gratuitement
par la communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay

EGEV
Au cœur des infrastructures
d'énergie de la Haute-Loire

475, rue de Chassende 43000 Le Puy-en-Velay
Tél : 04 71 09 06 63 - Fax : 04 71 09 54 73 - www.egev.fr

AB Agriculture Biologique

GUIGON VOLAILLES

Commandez
des maintenant :
GUIGON Valentin
06 86 62 90 21
Chantillac, 43000 CEYSSAC
va.guigon@icloud.com

Poulets fermiers
Chapons - Oeufs

Élevées
en plein
air

VENTE DIRECTE

LE BON PLAN
SANTÉ POUR
NOS AÎNÉS !



Pour tous les intéressés,
se manifester auprès de la mairie
afin que l'on vous transmette
les infos en temps et en heure.

Les ateliers seniors
avec Espaly :

En 2024, des ateliers seniors gratuits vont être organisés
par la mairie d'Espaly-Saint-Marcel et seront également
ouverts aux ceyssois en 2024. A destination des plus
de 60 ans, plusieurs ateliers pourront, selon le nombre de
participants se dérouler à Ceyszac. Au programme, il y aura :

- des ateliers d'initiation à la vannerie en 6 séances :
confection de corbeille, décor mural, panier...
- de la marche nordique,
- de l'activité physique douce (souplesse, endurance...)
- des ateliers sur le « bien manger ».

ASP
SIGNALISATION

GRUPE CONCEPT SIGNALISATION



Let's GO
architectes

04 43 07 49 70
letsgo@letsgo-architectes.fr
www.letsgo-architectes.fr

Équipement public
Professionnel
Réhabilitation

A.M.T.P.
Maxence AVOUAC

TERRASSEMENT | DÉMOLITION
RÉSEAUX | AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR

LE PUY-EN-VELAY
07 78 26 25 08
avouacmaxence@gmail.com

VINCENT
ST GERMAIN 04 71 03 05 68
LA SAUVETAT 04 71 08 21 44
YSSINGEAUX 04 71 65 08 57
SAUGUES 04 71 77 80 08
LANGOGNE 04 66 69 04 71

MOTUL Fiouls Charbons (Granulés) Lubrifiants

5 stations à votre service
Tous carburants
24h/24
7j/7

Saxi JVF
AddBlue
Enil

MAISON SUR-MESURE
LOCATION-ACCESSION
VENTE SUR PLAN
LOTISSEMENTS

LOGIVELAY 04.71.04.56.67

Bonh'Auto
GARAGE

Réparation auto - Vente de véhicules
Tél. 04 71 08 60 56 - Port. 06 78 91 70 76

12 Rue des Faisans ZA La Combe 43320 CHASPUZAC
contact@garage-bonhauto.fr
www.garage-bonhauto.com

MOTRIO

TRAVAUX PUBLICS
SARL CARRIERES
SAGNARD
Raymond et Fils

43700 ARSAC-EN-VELAY

CAVE SBBM

Rond point de Cordes - 43370 BAINS
Place des Noyers 43800 ROSIERES
04 71 57 50 19

Vente de boissons
Professionnels
Particuliers
Associations



Groupama
RHÔNE-ALPES AUVERGNE

IPNS : NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE / CRÉATION ET IMPRESSION COMMUNAUTÉ AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

Le Transport à la demande (TAD) et covoiturage, autre tentative avortée

Auriez-vous besoin d'un transport ? oui non

Si oui, pour quelles raisons :

- Courses Visite d'un proche Activités sportives, loisirs
Autres (précisez) :

Si oui, précisez vos jours, horaires et destinations

- LUNDI :
 MARDI :
 MERCREDI :
 JEUDI :
 VENDREDI :
 SAMEDI :

Si vous souhaitez nous faire part de commentaires ou si vous avez des questions à ce sujet, merci de les noter ci-après :

.....
.....
.....

La CAPEV met à disposition de notre commune un service de Transport à la Demande, le ou les jours et horaires de notre choix. Pensé initialement pour les personnes âgées, ce service existe depuis 2010, a été quelque peu utilisé dans le passé à Ceyszac (navette le samedi matin, de la place de l'église au PUY) mais a été abandonné faute d'usagers.

Conscient des besoins multiples en la matière, la mairie de Ceyszac s'est proposé de re-tenter l'expérience et de remettre en place ce type de transport. Il a pour but de véhiculer TOUTE personne qui ne possède pas de moyen de transport d'un lieu à un autre et à un horaire prédéterminé (aller rendre visite à un proche à l'hôpital, aller au marché, se rendre aux activités sportives le mercredi après-midi, profiter d'une après-midi piscine...). Enfin, nous sommes nombreux à faire plusieurs aller/retour sur le Puy avec des voitures presque vides alors que parallèlement certaines personnes sont désireuses d'être véhiculées.

Afin de répondre au mieux à vos besoins, il vous a été proposé, en octobre dernier, par la distribution d'un formulaire dans les boîtes et une publication dans Illiwap, de répondre à un questionnaire. Pour répondre au mieux à vos questions, demandes de précisions et peut être organiser un début de covoiturage ceysacois, une réunion a été organisée le 18 Octobre 2023 à 17h30 à la salle des fêtes. Rares sont ceux qui y ont assisté, et si l'on en juge par l'absence de retour des questionnaires, la demande est quasi inexistante... mais nous l'aurons tenté ! Si jamais, il n'est jamais trop tard, pour se manifester à la mairie !

Vos coordonnées :

Nom :
Prénom :
Adresse :
Tél fixe :
Tél. portable :
Adresse mail :

Merci d'adresser ce questionnaire rempli en mairie à :

Mairie de Ceyszac,
4 rue de la Fontaine Haute,
43000 CEYSSAC
ceyszac.mairie@orange.fr
04 71 02 42 86

Les commandes groupées de fioul domestique

Les prix de l'énergie ayant fortement augmentés depuis 2021, la commune de Ceyszac a proposé, à nouveau cette année, de faire une commande groupée pour le fioul domestique. En 2023, nous nous sommes même associés avec nos voisins d'Espaly-Saint-Marcel pour créer un effet d'échelle encore plus grand. Ce sont plus de 30 foyers ceysacois qui ont pu bénéficier cet hiver d'un prix avantageux de 1,01€ le litre de fioul alors qu'il frôlait 1,15€ le litre au moment de la négociation. L'opération sera reconduite à la fin du 1er semestre 2024 (Commande autour du 20 juin pour une livraison début juillet).

LE BON PLAN !

Priorité aux scolaires, mais s'il reste des places dans le bus, tout le monde peut profiter des trajets !

Ceyszac - Le Puy-en-Velay

TRANSPORT SCOLAIRE S9



ALLER	Lundi	Mardi au Vendredi	RETOUR	Lundi au Vendredi	Mercredi
Senilhac	8.01	7.01	Pôle Intermodal	17.20	12.25
Chantilhac	8.05	7.05	Michelet	17.23	12.28
Ceyszac	8.13	7.13	Lafayette	17.25	12.30
Les Vigneaux	8.15	7.15	Espaly Mairie	17.28	12.33
Route de Ceyszac	8.17	7.17	Route de Ceyszac	17.35	12.35
Espaly Mairie	8.23	7.23	Les Vigneaux	17.37	12.37
Lafayette	8.25	7.25	Ceyszac	17.39	12.39
Michelet	8.27	7.27	Chantilhac	17.45	12.45
Pôle Intermodal	8.30	7.30	Senilhac	17.49	12.49

Service de transport scolaire sur préinscription auprès de l'espace commercial

*S13 (quai 13) au départ du Pôle Intermodal puis changement pour la S9 à la Halle multi activités

Espace Mobilité-en-Velay
avenue Charles Dupuy
43000 LE PUY-EN-VELAY
04.71.02.60.11

Tickets acceptés sous réserve de places disponibles (tickets non vendus à bord du véhicule)

mobilite.lepuyenvelay.fr

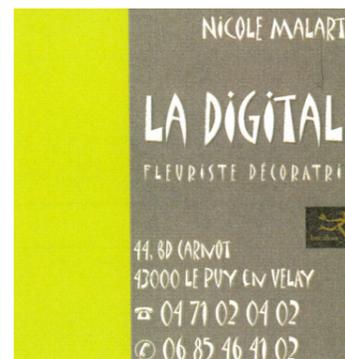
Mobilité-en-Velay



PAVAGE - TRAVAUX PUBLICS
761, avenue Louis Jonget
43000 LE PUY EN VELAY
04.71.04.12.71
Stpp-du-velay@wanadoo.fr



SALLE DE BAIN CLE EN MAIN / PLOMBERIE / CHAUFFAGE
10 rue Louis de Bécourt
43000 CEYSSAC
Anthony MALZIEU
06.60.03.31.67



DÉCHETS VERTS ET ALIMENTAIRES... Prêts à faire le grand seau!

À compter du 1^{er} janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi anti-gaspillage de 2020, le tri des biodéchets doit être généralisé et concernera tout le monde, professionnels comme particuliers.

Sur le territoire, compte tenu de la typologie de l'habitat, de type « mixte à dominante rurale » dont 1/4 de la population sur Le Puy en Velay et 1/2 sur l'aire urbaine, la Communauté d'Agglomération étudie la solution du compostage de proximité par compostage individuel ou collectif en apport volontaire.

DEPUIS 2005 LA COLLECTIVITÉ EST SUR LE TERRAIN

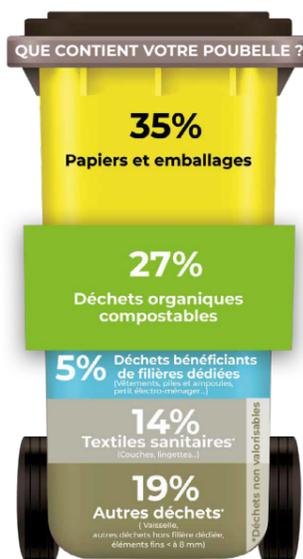
La collectivité n'a cependant pas attendu les directives de la loi AGEC pour accompagner ses administrés dans leur démarche de compostage, proposant depuis 2005 des composteurs à tarif privilégié sur son territoire et s'attachant des compétences d'un maître-composteur pour guider les citoyens dans leur démarche de tri. A ce jour le taux d'équipement est estimé à 20% !

UNE ENQUÊTE POUR SAVOIR OÙ NOUS EN SOMMES !

Du 2 au 30 novembre dernier, la Communauté d'Agglomération a lancé une grande enquête auprès des usagers afin de connaître leurs pratiques actuelles en matière de gestion des biodéchets, d'estimer l'impact des dispositifs de promotion qui ont été mis en place et d'identifier les éventuels freins au déploiement.

UN DÉPLOIEMENT PROGRESSIF À PARTIR DE 2024 !

Cette enquête, dont les résultats vont permettre de faire émerger un plan d'actions pour le début de l'année, est un point d'étape essentiel et un outil d'aide indéniable pour proposer une solution de tri à la source des déchets alimentaires et verts réfléchi, au regard des enjeux environnementaux et financiers propres à notre bassin de vie, et adaptée à chaque typologie d'usagers.



C'EST QUOI UN BIO-DÉCHET ?

Ce sont les déchets organiques putrescibles.

Les déchets verts :

- tontes de pelouse et fauchage,
- feuilles mortes,
- tailles d'arbustes et de haies,
- brindilles ou encore déchets ligneux issus de l'élagage et de l'abattage d'arbres et de haies.

Les déchets alimentaires :

- restes de repas ou de préparation de repas (épiluchures)
- produits périmés non consommés.

HABITANTS DE CEYSSAC EN PRATIQUE, À CE JOUR COMMENT TRIER VOS BIO-DÉCHETS ?



• HABITAT RESIDENTIEL :

Commandez votre composteur ou lombricomposteur :

- Par tél : 04 71 04 37 30
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (16h le vendredi)

- Par mail : servicedechets@lepuyenvelay.fr

Pour ceux qui n'ont jamais composté et qui souhaitent être conseillés, nous proposons la livraison. Elle est gratuite. L'achat du composteur se fait directement au service Déchets sur la ZA de Taulhac. Inutile de réserver par avance. Nous conseillons sur la pratique du compostage sans qu'il n'y ait pour autant d'achat de composteur.

• HABITAT COLLECTIF :

Bailleurs sociaux, syndicats, propriétaires... nous sommes en mesure de répondre à vos attentes. Le Service collecte et traitement des déchets est à votre disposition pour vous guider vers la solution la plus adaptée à vos pratiques.

N'hésitez pas à nous contacter : servicedechets@lepuyenvelay.fr



Plus d'infos : Service collecte et traitement des déchets - Communauté d'Agglomération du Puy en Velay
306 Rue Lieutenant Colonel Marcel Rebeyrotte, ZA de Taulhac - 43000 Le Puy en Velay
04 71 04 37 30 - servicedechets@lepuyenvelay.fr - dechets.agglo-lepuyenvelay.fr

Vivre en communauté

Bien vivre ensemble



Merci pour ce doux don d'oignons cher inconnu :)



Les crottes de chiens

Petite pique de rappel à destination des propriétaires de chiens. Nous voulons dire haut et fort notre affection et notre considération pour la gente canine mais nous savons

toutes et tous que ces braves bêtes n'ont pas un sens très prononcé du choix à faire pour le lieu où ils vont déposer leur crotte... nous sollicitons donc les propriétaires pour qu'ils apportent une aide efficace à leur bête pour que ce choix soit le bon et surtout lorsque ce n'est pas le cas pour qu'ils récupèrent les excréments ainsi déposés. Nous vous demandons de veiller à ce que tous les lieux en herbe entretenus ne soient pas souillés de manière à ce que le passage du rotofil puisse se faire sans que Francis ne soit éclaboussé par ces matières particulièrement désagréables. Merci d'avance pour la sollicitation dont vous voudrez bien faire preuve !



N'oubliez pas que les cartons (comme les emballages de jouets) vont à la déchetterie !

La collecte des plastiques agricoles usagés

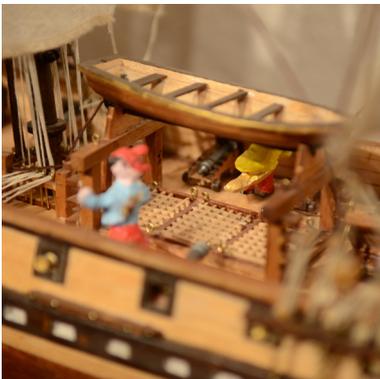
La Chambre d'Agriculture de Haute-Loire propose aux éleveurs de Haute-Loire une opération « Campagne propre » chaque année depuis près de 20 ans. De mars à mai, plusieurs points de collecte sont organisés par les agriculteurs pour qu'ils puissent apporter leurs films plastiques (enrubannage et ensilage), ficelles et filets. En complément de ces collectes organisés par la profession, depuis l'année dernière, il est possible de faire enlever directement ces déchets plastiques d'élevage (films plastiques, ficelles et filets) sur le site de l'exploitation. Ce service est gratuit sous réserve de plusieurs conditions :

- Cumuler 30m3 de plastique sur l'exploitation
- Les plastiques usagés doivent être triés par catégorie, propres (sans résidu ou autres éléments présents) et conditionnés (rappel des consignes de tri dans le document joint)
- Le site où les plastiques sont stockés doit être accessible par un poids lourd
- Le camion doit être chargé par l'agriculteur
- Un bordereau de suivi des déchets et de suivi des prestations sera remis par le transporteur lors de son passage

Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter :

Coline Brat : 06.80.98.14.49
cbrat@haute-loire.chambagri.fr





Directeur de publication :

Sandra Lombardy, Maire de Ceysnac

Crédits photos : Freepik.com, Alain Mounier, Amélie Solvery, Jean-Marie Alizard, Julien Jour, Sandra Lombardy

Création graphique : Anaëlle Barnier

Rédacteurs : Alain Mounier (A.M.)
Anaëlle Barnier (A.B.), Gaëlle Arnaud (G.A.)
Marie-Julie Foltier (M.-J.F.), Muriel Fallet (M.F.), Robert Dubois (R.D.), Sandra Lombardy (S.L.)

Impression : Auraprint-x, Yssingeaux

Infos pratiques

Horaires d'ouverture de la mairie de Ceysnac

Marie-Julie vous accueille le mardi et jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h

Madame le Maire
vous reçoit sur rendez-vous.
04 71 02 42 86
ceysnac.mairie@orange.fr

Connectez-vous sur le site de la commune www.ceysnac.fr pour lire toutes les actualités : compte rendu des conseils, cantine... et téléchargez l'application Illiwap pour suivre l'information en temps réel !



(((Suivez l'actualité de la commune)))

01 Téléchargez l'appli

02 Recherchez le nom de votre commune

03 Cliquez sur « suivre »



**Vous êtes abonné !
Vous recevez
toute l'actualité !**

www.illiwap.com

APPLI DISPONIBLE SUR



GRATUITE
SANS PUBLICITÉ
SANS INSCRIPTION